Tri-angle

voir autrement la notion de déchets

Bulletin d'expression du Cercle National du Recyclage

n° 28 - juillet 2016

SOMMAIRE

Edito	p. 1
Filière huiles usagées : des changements à venir !	p. 2
Pensez à suivre les activités du Cercle National du Recyclage	p. 2
Réflexion sur le bulletin d'expression de l'association	p. 2
SMITOM-LOMBRIC - 20 ans de recyclage, d'innovation et de performance	p. 3
Lorient agglomération - La poubelle jaune accueille tous les emballages	p. 4
Valorys - SMITRED - Gros plan sur la future unité de traitement des DASRI et l'unité de traitement des boues	p. 5
p+p project parle du projet d'unité de traitement de boues de step par valorisation énergétique du SMITRED	p. 6
Les membres du Conseil d'Administration	p. 9
Brèves des adhérents	p. 10

L'Edito

Par **Paul DEFFONTAINE**,
Administrateur et trésorier
du **Cercle National du Recyclage**

La douche froide sur les réagréments.

Dans le prolongement de son Assemblée Générale, le traditionnel Forum du **Cercle National du Recyclage** était l'occasion opportune de faire le point avec les principaux acteurs qui travaillent au renouvellement des agréments des éco-organismes sur l'emballage et le papier.
Qu'en est-il à six mois de l'échéance ?

Dans une phase de concertation un peu chaotique, mais néanmoins sérieuse et studieuse, le **Cercle National du Recyclage** avait proposé un barème réaliste en progression vers la réalisation d'une R.E.P aboutie.
La représentante du ministère Madame HENRY nous a fait rentrer avec angoisse dans la phase « d'étiage » celle du lobbing des « metteurs sur le marché » pour réduire leur prise en charge avec des arguments auxquels le ministère est à notre regret bien trop sensible :
- Contestation sur « les coûts nets de référence » d'un véritable service de collecte et de traitement ;
- Dans ce cadre élagage de certaines opérations pourtant inéluctables (traitement du non recyclé) ;
- Réduction des exigences pour l'atteinte des objectifs de recyclage à 75 % ;
- Tentative pour transférer aux éco-organismes des missions dévolues à l'état !!

Bref au fil de l'échange et des débats Madame HENRY a tiré sur la douche froide, et pourtant, nous n'avons pas manqué de rappeler que la R.E.P conceptualisée par l'O.C.D.E. réputée plutôt libérale avait des vertus qui s'intégraient de façon dynamique à la loi de « transition énergétique » :
- Ce transfert de responsabilité vers le couple « producteur - consommateur » doit générer plus d'éco-conception et d'acheteur responsable si le signal prix est incitatif et lisible.
- D'où un développement du tri, de l'économie circulaire, des économies d'énergie et de matière ainsi que de l'emploi !!

Avec la proposition du **Cercle National du Recyclage** à 916 millions d'euros pour le soutien aux tonnes recyclées et valorisées par les collectivités c'était une marche de plus vers la R.E.P aboutie et ses vertus.

Ce serait une façon dynamique de répondre aux multiples objectifs de la loi de « transition énergétique » par les moyens donnés à l'économie circulaire appliquée aux déchets et plus particulièrement à l'activité et l'emploi non délocalisable.
Faudra t-il manifester plus énergiquement pour que l'intérêt général et la raison l'emporte sur des intérêts catégoriels !!!

Filière Huiles usagées de Moteur : des changements à venir !

Alors que les collecteurs agréés reprenaient gratuitement les huiles de moteur récupérées en déchèteries, les cours très bas du pétrole et par conséquent les cours de reprise des huiles usagées ont bouleversé les équilibres financiers de cette filière. De manière urgente, pour éviter l'arrêt de cette filière de récupération et de recyclage, les pouvoirs publics ont mis en place un arrêté qui abroge l'alinéa de l'arrêté du 28 janvier 1999 qui stipule « En aucun cas, il ne pourra être exigé du détenteur une rétribution pour l'enlèvement des huiles qui ne contiennent pas plus de 5 % d'eau pour les qualités « moteurs ». Cette abrogation autorise donc les collecteurs à faire payer leur prestation d'enlèvement. Cet arrêté passe actuellement la Commission consultative d'évaluation des Normes avant d'être signé rapidement par les ministères concernés.

Cette solution ne suffit pas moyen terme pour faire face à cette problématique, aussi un groupe de travail s'est réuni afin de discuter des pistes à explorer.

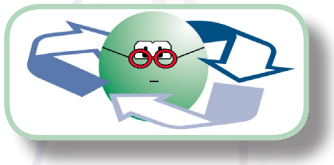

Les pistes à étudier :

- Mettre en place une TGAP flottante et flécher ces montants pour financer la filière ;
- Mettre en place une REP volontaire ou Réglementaire
- Mette en place un dispositif type « ORPLAST » aux huiles usagées à financer en partie ou totalement par la filière.

La prochaine réunion aura lieu en septembre 2016.

Le gisement d'huiles usagées noires est de 213 000 tonnes dont 6 % proviennent des conteneurs de déchèteries

Pour plus d'information :
Bertrand BOHAIN
Délégué général
Tél : 03.20.85.85.22
bbohain@cercle-recyclage.asso.fr

Pensez à suivre les activités du Cercle National du Recyclage

L'activité du **Cercle National du Recyclage** est dense. Beaucoup de réunions, de groupes de travail, de commissions... au cour desquelles les adhérents sont représentés et leurs intérêts défendus.

Vous pourrez consulter la liste des déplacements ainsi que les comptes rendus des diverses réunions auxquelles ont participé les membres de l'équipe permanente en vous rendant dans l'accès réservé du site internet du **Cerle National du Recyclage, r**ubrique **Agenda** et rubrique **Comptes rendus**.

Ce suivi est important aux yeux des représentants de l'association car cela vous donnera une idée de la force de travail de l'association. Vous pourriez également vous rendre compte en parcourant les comptes rendus qu'une problématique importante sur votre territoire est suivie par l'un des équipiers de l'association et vouloir vous rapprocher de lui.

L'équipe permanente travaille pour vous représenter. Donner des informations sur vos problématiques ou réussites est un élément important car il peut servir à tout le monde.

Le 15è forum du **Cercle National du Recyclage** a eu lieu les 16 et 17 juin derniers à Lille. Les présentations qui y ont été faites sont téléchargeables dans l'Accès réservé du site internet de l'association.

N'hésitez pas à contacter l'association si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

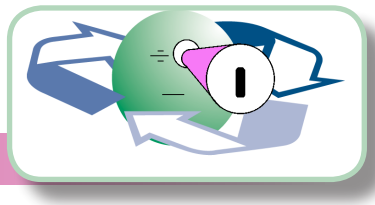

Réflexion sur le bulletin d'expression de l'association

Dans le but de satisfaire au mieux les attentes des adhérents, le **Cercle National du Recyclage** met en marche une réflexion d'amélioration de son bulletin d'expression le **Tri-angle**.
Vous recevrez prochainement un message électronique vous invitant à répondre à un bref questionnaire en ligne.

Bien entendu, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter l'équipe permanente et plus particulièrement

- Delphine GOURLET
dgourlet@cercle-recyclage.asso.fr
et
- Philippine DUBOIS
pdubois@cercle-recyclage.asso.fr

afin de transmettre vos remarque et aller plus loin que les question figurant sur le questionnaire.

20 ans de recyclage, d'innovation et de performance

Le SMITOM-LOMBRIC est le syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais, en Île-de-France, qui compte 300 000 habitants. Sa mascotte est le LOMBRIC, acronyme signifiant « Les Ordures Ménagères Bien Recyclées, Incinérées ou Compostées ». Depuis 1996, le syndicat s'engage au niveau local et national dans la réflexion et la mise en place de filières performantes de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

La constance de la politique de prévention et d'anticipation menée par le SMITOM-LOMBRIC depuis son origine lui a permis de respecter strictement les planifications financières présentées en septembre 1997 préalablement au lancement des premiers investissements, et ce malgré les évolutions règlementaires récurrentes qui ont pendant cette période largement impacté les coûts aussi bien de la collecte que du traitement des déchets ménagers.

À la suite de la mise en œuvre d'un Système de management intégré, le SMITOM-LOMBRIC a obtenu la triple certification Environnementale, Qualité et Sécurité en septembre 2015. Cette démarche volontaire doit permettre au syndicat de continuer d'accroître la satisfaction de ses adhérents et de ses administrés, de fournir des services à un coût maîtrisé et respectueux de l'environnement, de maîtriser les impacts de son activité sur l'environnement et d'assurer la sécurité de ses agents.

Par ailleurs, le SMITOM-LOMBRIC multiplie les actions de sensibilisation auprès de la population sur le tri des emballages, la réduction des déchets et en particulier sur le gaspillage alimentaire. Toutes ses actions s'inscrivent dans le programme national de prévention des déchets 2014-2020 publié au Journal Officiel du 28 août 2014.
Le SMITOM-LOMBRIC continue à agir dans l'optique d'atteindre les objectifs de la Loi sur la transition énergétique et du Plan Régional des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) en matière de réduction des déchets et d'augmentation de la valorisation matière.

En parallèle, le syndicat étudie toutes les pistes pour réduire l'impact sur l'environnement du service public de gestion des déchets ménagers ; c'est ainsi qu'après avoir renouvelé la flotte poids lourds affectée à la collecte et au transport des déchets pour la mettre aux normes Euro V, des études de rénovation du système de traitement des fumées de notre Unité de Valorisation Énergétique (UVE) ont été lancées afin de réduire encore son impact sur l'environnement (en particulier, abaissement du seuil des émissions des Oxydes d'Azote et diminution de moitié des consommations d'eau du process).

Le SMITOM-LOMBRIC célébrera les 20 ans d'existence du syndicat à l'occasion de sa « Journée Portes Ouvertes » des installations de traitement des déchets ménagers à Vaux-le-Pénil, le samedi 4 juin 2016 de 10h à 17h.

Dates clés

- **Novembre 1996** : Création du SMITOM-LOMBRIC Centre Ouest Seine-et-Marnais.
- **Septembre 1997** : inscription du projet du SMITOM-LOMBRIC au Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) du 77.
- **Janvier 1999** : Signature du contrat "Terres Vives" Ile-de-France avec engagements d'objectifs de résultats sur le tri sélectif
- **Novembre 2000** : Obtention de la certification ISO 14 001 sur l'ensemble des installations.
- **Septembre 2001**: Lancement des collectes sélectives sur tout le territoire du SMITOM-LOMBRIC.
- **Septembre 2002**: Inauguration du centre de tri des déchets ménagers
- **Juin 2003** : Inauguration de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Vaux-le-Pénil. Mise en service du COPER-DIOX et COPER DIOX Environnement.
- **Avril 2005** : Réalisation d'un 1er album de bandes dessinées au format professionnel dans le cadre de la communication pédagogique.
- **Janvier 2006** : Collecte des déchets ménagers pour 27 communes confiée au SMITOM-LOMBRIC.
- **Juin 2006** : Création de l'association GEDEM 77 (Gestionnaires publics des Déchets Ménagers de Seine-et-Marne).
- **Janvier 2009** : Lancement du projet de distribution de composteurs.
- **Novembre 2009** : Adoption du projet Agenda 21 par les élus du SMITOM-LOMBRIC.
- **Juillet 2010** : Réalisation du dessin animé Lombric pour

20 ans de recyclage, d'innovation et de performance (suite)

les animations scolaires.

- **Novembre 2010** : Raccordement de l'UVE au réseau de chaleur de Melun.
- **Décembre 2010** : Modernisation du centre de tri.
- **Janvier 2011** : Le SMITOM-LOMBRIC s'engage dans un Programme Local de Prévention.
- **Avril 2011** : Ouverture de la Recyclerie du Lombric de Vaux-le-Pénil.
- **Novembre 2011** : Nouveau marché de collecte de la CAMVS et passage de la flotte poids lourds à l'Euro V.
- **Décembre 2011** : Lancement du projet d'expérimentation d'extension des consignes de tri sur les 14 communes de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine.
- **Mai 2012** : Adoption de la politique Qualité Sécurité Environnement (QSE) par le Comité Syndical.
- **Juillet 2013** : Inauguration de la plateforme de compostage de déchets verts, du quai de transfert et de la déchèterie de Réau.
- **Avril 2014** : Réalisation d'un 2ème album de bandes dessinées au format professionnel.
- **Janvier 2014** : Lancement du nouveau site Internet lombric.com
- **Novembre 2014 et 2015** : Réalisation de 2 campagnes de communication grand public anti gaspillage alimentaire.
- **Octobre 2015** : Refonte du système d'accès aux déchèteries.
- **Septembre 2015** : Obtention de la triple certification ISO Qualité Sécurité Environnement et certification ISO 50 001 sur l'UVE de Vaux-le-Pénil.
- **Avril 2016** : Lancement des études de projet pour l'optimisation environnementale et énergétique de l'UVE. Le SMITOM-LOMBRIC est présent sur les réseaux sociaux.

Pour plus d'information, consulter le site du SMITOM-LOMBRIC
http://www.lombric.com/

Lorient Agglomération - La poubelle jaune accueille tous les emballages

Depuis le 14 mars, les 200 000 habitants de Lorient Agglomération ont pour consigne de jeter tous leurs emballages dans la poubelle jaune, y compris les emballages en plastique souple, jusqu'alors refusés : pots, yaourts, films ou barquettes. Les déchets plastiques ainsi triés trouveront une seconde vie et échapperont à l'enfouissement, dont le tonnage diminue chaque année sur le territoire.

Au final, il restera 20 % des emballages en plastique pour lequel le tri et le recyclage restera encore impossibles. Soit parce que les matériaux ne le permettent pas, soit parce que les volumes sont insuffisants. Ils seront alors valorisés différemment et transformés en combustible pour chaudière industrielle ou en cimenterie par exemple.

De son côté, Lorient Agglomération a dû investir dans la modernisation de son centre de tri situé sur le site Adaoz à Caudan. Il a été automatisé pour augmenter sa capacité de traitement. Installation de nouvelles machines de tri optique, création de nouveaux espaces de stockage, agrandissement des cabines de tri, réorganisation du travail des opérateurs : tout est opérationnel pour assurer le tri de tous les emballages. Le coût global des travaux s'élève à près de 3 800 000 euros financés à 42 % par Lorient Agglomération avec la participation du Conseil départemental 56, de l'Ademe et d'Eco-Emballages.

Le territoire avait candidaté pour participer à une opération nationale lancée par Eco Emballages, l'organisme qui assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Le but ? Tester le comportement des citoyens face au tri des emballages, mais aussi tester leur recyclaget. L'idée est d'augmenter le volume des déchets triés dans le bac jaune pour réduire celui des déchets non recyclables du bac bleu.

Cette première expérience, menée depuis 2012 sur les communes de Caudan, Inzinzac-Lochrist et Lorient, a convaincu Lorient Agglomération de généraliser cette nouvelle consigne de tri concernant les emballages plastiques à l'ensemble des 25 communes de son territoire. Sur la période test, les emballages collectés ont effet augmenté de 17,5 % (soit + 1 300 tonnes et + 6kg/an/habitant). Cette progression atteint même 23,8 % pour les emballages en plastique. La poubelle bleue est allégée de 11 % (soit – 4 000 tonnes et -20kg/an/habitant) et les biodéchets profitent de ces nouveaux comportement de tri et progressent de 35 % (soit + 2 800 tonnes et + 14kg/an/habitant).

Pour plus d'information, consulter le site de Lorient Agglomération
http://www. lorient-agglo.fr

Valorys - SMITRED : Gros plan sur la future unité de traitement des DASRI et l'unité de traitement des boues

Le SMITRED OUEST d'ARMOR

Situé dans le département des Côtes-d'Armor en Bretagne, ce syndicat a pour mission le traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'Ouest du département, ainsi que leur acheminement vers les infrastructures dédiées. Il est composé de 107 communes réparties sur 9 collectivités représentant 180 000 habitants.

Pour gérer les 140 000 tonnes de déchets par an, le SMITRED dispose d'un large panel d'installations réparti sur deux communes des Côtes d'Armor : Pluzunet et Pleumeur Bodou.

Le site de Pluzunet compte : - Un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective - Une Unité de Valorisation Energétique des Déchets - Une unité de broyage des encombrants et assimilés - Une plateforme bois issue des encombrants - Une plateforme de regroupement des textiles - Un réseau de chaleur

Le site de Pleumeur Bodou compte : - Une Unité de compostage des ordures ménagères résiduelles - Une Unité de compostage des déchets végétaux issus des déchèteries et des professionnels - Des filières bois énergie et bois matière

Le site de Pluzunet s'agrandit avec la création cette année de deux nouvelles unités, pour traiter les déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), mais aussi les boues.

L'unité de traitement des DASRI

LAAB FAUQUERT Architectes

L'unité de traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux, a vu sa première pierre posée le vendre di 25 mars, sur le site Valorys, à Pluzunet. Ce projet d'unité de traitement des DASRI, avec une mise en service prévue en 2017, a tout d'abord pour vocation d'apporter une solution de traitement de proximité aux établissements de santé du territoire.

Les DASRI contenus dans des sacs médicaux comportant des pansements, seringues et autres matériels à risques infectieux seront réceptionnés dans un futur bâtiment (photo) en grand récipient vrac. Ils seront pesés après un contrôle de la radioactivité et chargés par un système automatique dans un banaliseur autoclave de la marque ECODAS.

Les DASRI passeront dans un banaliseur autoclave, cuve sous pression équipée d'un broyeur à l'entrée, broyant les DASRI et les stérilisant avec de la vapeur moyenne pression à une température de 138°C avec un cycle d'une durée de ¾ heures. En fin de cycle, les DASRI broyés et stérilisés, sont des déchets banalisés non dangereux, éliminés par notre propre unité de valorisation énergétique située sur le même site.

L'électricité, la vapeur et autres utilités nécessaires au fonctionnement du banaliseur seront fournis par l'unité de valorisation énergétique. Cette unité sera équipée de 2 générateurs vapeur de secours pour assurer un flux continu de l'unité même en cas d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique.

L'unité de traitement des boues

Cette unité montera progressivement en charge jusqu'à une capacité de 3000 tonnes/an pour les besoins du territoire (107 communes pour 180 000 habitants). C'est une filière alternative à l'épandage très réglementée sur le territoire. L'antenne de Pleumeur-Bodou assure déjà ce service, mais à plus petite échelle. Elle sera conservée, pour traiter les boues de lagunage, pouvant servir aussi d'antenne générale de secours.

Comme l'unité de traitement des DASRI, elle fonctionne avec l'électricité produite par l'usine Valorys.

Pour plus d'information :
Magalie QUELENN
Responsable du service communication
SMITRED OUEST ARMOR
www.smitred.com

Pour développer les aspects techniques de ces installations, nous avons sollicité monsieur FREVILLE de PP Project, installateur de l'unité. Ses explications se trouvent dans l'article suivant.

p+p project parle du projet d'unité de traitement de boues de step par valorisation énergétique du SMITRED

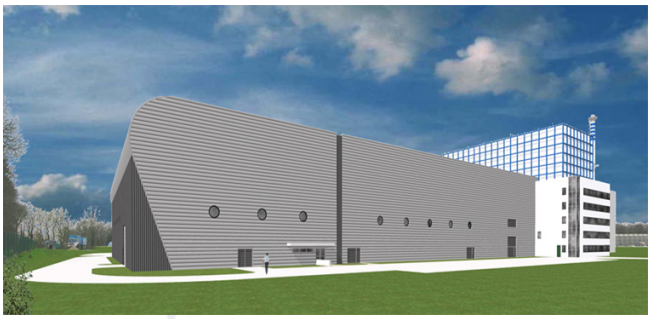

Le but de ce projet a été de fournir une Unité de traitement de boues de STEP par valorisation énergétique pour VALORYS - SMITRED.

Nous tenions à remercier particulièrement, Monsieur Le Président du SMITRED, M. MENOU, grand créateur de solutions pérennes pour les nouvelles filières de gestion de déchets et qui a été le catalyseur de ce projet. Un grand merci à toute l'équipe de VALORYS, emmenée par M. BARDINI, l'incontournable binôme de M. MENOU pour la mise en forme technique des projets. Sans oublier la CNIM, exploitant de l'usine, la direction et le personnel ont été partie prenante dans la bonne exécution de ce projet, malgré les co-activités et les impératifs d'un fonctionnement 24h sur 24.

L'annonce du projet, de la filière nouvelle de traitement des boues, a eu un tel succès que déjà plus de 3000T de boues seront incinérées plutôt qu'épandues dans les champs.

Le four peut accepter, annuellement, un peu plus de 6 000 tonnes de boues, sans changer les caractéristiques de combustion des déchets reçus des habitants adhérent des communautés de communes du SMITRED.

Présentation de p+p project

La société **p+p project** est à l'origine un bureau d'étude actif depuis plusieurs années dans le domaine du traitement des déchets en Suisse. Depuis 2010, le groupe **p+p project** a créé une filiale en France, sous le nom de **p+p project** France.

Fort d'une expérience de près de 20 années dans différents secteurs du traitement de déchets et de boues, Monsieur Fréville en a pris la direction technique et commerciale.
p+p project France a conçu et mis en service de nombreuses installations de grande envergure auprès de collectivités locales, de constructeurs, d'exploitants ou d'utilisateurs privés.

Avec ses partenaires, **p+p project** France gère des projets importants avec un principe de gagnant / gagnant. Le projet de traitement des boues du Smitred, a été réalisé avec un partenaire industriel de premier rang, La Société Putzmeister leader dans le domaine des pompes à boue.

Putzmeister et p+p project partenaires professionnels.

Le numéro un mondial des pompes pour matériaux difficiles. La fiabilité, l'endurance et la robustesse des pompes Putzmeister n'est plus à démontrer avec des milliers de références dans notre pays et dans le monde.
p+p project France assurant, en partenariat, la conception, le montage et la maintenance des installations clef en mains de traitement de boues ou de déchets industriels dangereux.

But du projet.

Le principe est la récupération des boues de station d'épuration, au lieu de les épandre sur les terres agricoles, Les boues sont récupérées et incinérées afin de produire de l'énergie électrique.
Le second intérêt est de mieux réguler le PCI des déchets, c'est-à-dire le pouvoir de brûler. En effet, lorsque le pourcentage de déchets encombrants (DE) incinérés aug-mente par rapport aux ordures ménagères, le PCI augmente et il faut, pour réguler la température du four, injecter de la matière à faible PCI.
L'efficacité du tri des déchets des habitants des villes et villages, adhérents au SMITRED et les efforts constants de la diversification des filiéres de tri de VALORYS, ont fortement réduit la part des déchets incinérés et augmenté celle des déchets revalorisés. La capacité du four restant la même, il faut trouver de nouvelles filières.
Les boues de STEP, ont une triple utilité :

- Compenser le PCI élevé des déchets entrant en évitant l'apport d'eau. Les boues ont un PCI faible, mais composé de résidus d'eaux usées, ils brûlent et apportent leur part d'énergie au four.
- Eviter les épandages dans les champs.
- Compléter le tonnage annuel et éviter les manques de déchets pour le fonction-nement du four et la production d'énergie issue des déchets.

Principe de l'installation

Les boues de STEP déshydratées sont livrées par camions pendant les jours ouvrables et les heures de jour. Jusqu'a 3 camions par jour d'une capacité de 15 m^3 (18t). L'évacuation de la boue du silo vers le four est dimensionnée pour un débit de 0.2 à 0.7 t/h.

L'installation se compose principalement d'un silo de 75 m^3 munie d'un couvercle motorisé, et une grille de sécurité, pour la réception de boues déversées par camions. Le silo peu recevoir trois camions. Le fond du silo est équipé d'un cadre mobile pour diriger les boues vers un convoyeur à double vis en spirale. Le convoyeur permet l'extraction et de gavage de la pompe à boues, qui via une tuyauterie haute pression (64 Bar) de 150 mm de diamètre, conduit la boue du silo de réception jusqu'à la trémie d'alimentation des déchets ménagers du four.
Un système d'injection des boues permet de distribuer la

(suite) p+p project parle du projet d'unité detraitement de boues de step par valorisation énergétique du SMITRED

boue à différents endroits de la trémie d'alimentation des déchets ménagers. Ce qui favorise un bon mélange des déchets et des boues, assurant une bonne combustion dans le four.
Un filtre à pierre en sortie de pompe, permet de retenir les indésirables de plus de 40 mm.
Un système de traitement des odeurs dans le local boues et la zone de dépotage camion, prémuni contre les odeurs, complété par deux systèmes de ventilation qui permettent d'aspirer l'air dans le silo, dans le local boues et la zone de dépotage autour du silo.
Le premier réseau de ventilation est dirigé vers l'air de combustion du four, permettant son traitement avant rejet.
Le second réseau est utilisé, en cas d'arrêt du four pour maintenance, avec rejet vers la toiture via trois filtres, pour les particules grossières, le second pour les particules fines, et le dernier un filtre à charbon actif pour les odeurs.

Pompe à matière épaisse type KOS Performance Line avec répartiteur en « S »

La pompe Putzmeister type KOS est une pompe bi-piston sans valve pour convoyer des produits épais avec une haute teneur en matière sèche.

La pompe est faite d'une trémie pour une alimentation simple et fiable du produit, de deux cylindres de pompage trempés contenant chacun un piston et d'un répartiteur en « S » qui connecte alternativement les cylindres de pompage vers la bride de sortie de la pompe. Le déplacement du répartiteur ou tuyau en « S » est assuré par des vérins hydrauliques.
Deux vérins hydrauliques sont utilisés pour déplacer les pistons de pompage alternativement.

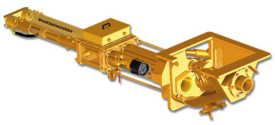

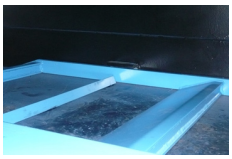

Profil du fond mouvant.

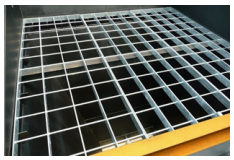

Grille de sécurité lors du déversement des boues.

Filtre à pierres.

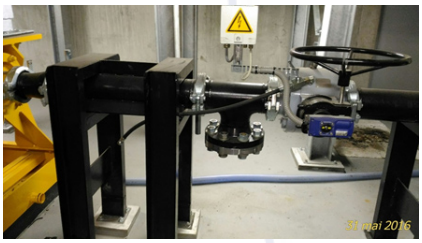

Tuyauterie Haute pression en sortie de pompe

Particularité de l'installation de pompage des boues

Afin de réduire la pression dans la tuyauterie, et pouvoir recevoir des boues de différente nature, nous avons installé un anneau d'injection de lubrifiant qui permet à la boue de mieux circuler autour de la tuyauterie

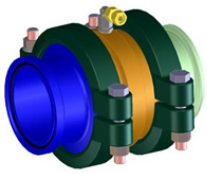

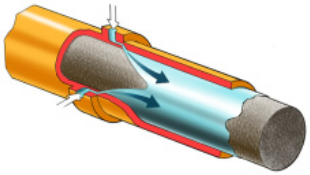

La chasse aux odeurs

Afin de minimiser la propagation d'odeurs, la trémie de réception est équipée d'un couvercle motorisé avec joint d'étanchéité.
Toutefois un système de ventilation est prévu afin d'assurer une dépression dans la trémie de réception et dans le local boue lors de déchargement de camion et également afin d'éviter la concentration de mélange gazeux dans la trémie de réception.

La trémie de réception et le local boues sont ventilés en continu afin d'éviter la propagation d'odeur, la ventilation est connectée à l'air de combustion du four pour son traitement.
En cas d'arrêt du four, la trémie de réception et le local boue sont raccordés par des conduits à un gros ventilateurs (la capacité est de 6 fois la capacité de la trémie vide et du local boue par heure) qui envoient l'air aspiré sur un filtre à charbon actif pour l'absorption des odeurs et l'air rejeté en toiture.

Système de limitation des odeurs par vaporisation

Le système est basé sur la fine vaporisation d'une solution appliquée aux points générateurs d'odeurs dans de faibles proportions.
Un groupe de mise en pression prépare un mélange d'eau

p+p project parle du projet d'unité de traitement de boues de step par valorisation énergétique du SMITRED (suite)

et de produit anti odeur et alimente les points de nébulisation via un réseau de distribution.
Le produit anti-odeur est incorporé à l'eau à raison de 0.1 à 1 %. Le destructeur d'odeur est le seul ayant démontré son efficacité sur les molécules odorantes de type soufré.

Vue de l'installation (sans le bâtiment).

Le projet a été dès le début étudié avec un logiciel 3D. Ce qui nous a permis, d'une part de montrer l'intégration possible dans un local existant. La difficulté à été de loger l'ensemble du matériel dans un local réduit et d'y apporter les modifications de génie civil nécessaire.

L'ensemble du matériel, de la trémie de boue à la pompe, a été placé de façon à avoir une facilité d'accès pour l'entretien et la maintenance.
Seul le filtre à pierre a été volontairement placé sur la dalle de livraison des déchets. La raison en est, que c'est le seul matériel qui, pour les opérations de nettoyage, néces-site son ouverture. Pour le reste de l'installation, dès que les boues sont dans le silo, la boue ne ressort qu'au niveau de la trémie du four pour y être incinérée.

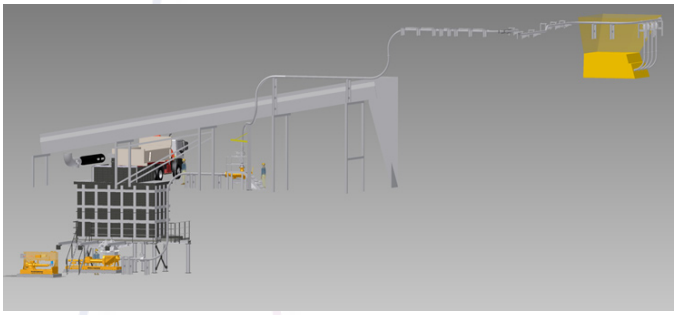

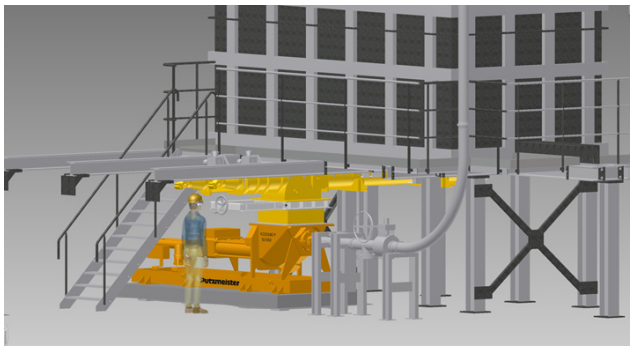

p+p project France

Pour plus d'informations,
p+p project France*, Monsieur FREVILLE*
info@ppproject.fr
Site : www.ppproject.fr

Agenda

Le Cercle National du Recyclage vous ouvre son agenda

• Université d'été de la communication pour le développement durable, du 30 au 31 août 2016 à Bordeaux

Renseignements :
www.acidd.fr/

• Conférence Economie circulaire : Croissance verte, attractivité des territoires , le 15 septembre à Paris
Renseignements :
http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/conference-conference-economie-circulaire-2016-4847

• Semaine européenne de la réduction des déchets, du 19 au 27 novembre 2016 - Toute la France
Renseignements :
www.serd.ademe.fr

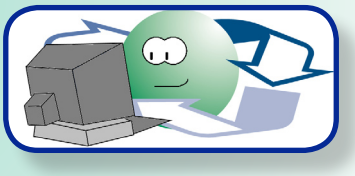

Les membres du Conseil d'administration

Suite à la l'Assemblée générale qui a eu lieu le 16 juin 2016 en préambule au 15è forum, le vote pour les candidatsau poste d'administrateurs de l'association à eu lieu.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres du conseil d'administration mise à jour :

Collège Collectivités locales

- **Michel BENARD**,
Président du SMICTOM
de la région de Fontainebleau (77)

- **Joël BOUCHE**,
Vice-Président du Syndicat Mixte DECOSET (31)

- **Philippe BROUTEELE**,
Président du SMICTOM des Flandres (59)

- **Pierre CHEVALIER**,
Vice-Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (75)

- **Bernard DEBREU**,
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) (59)

- **Patrice DELALEU**,
Vice-Président de la
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (62)

- **David FONTAINE**,
Vice-Président du Syndicat Mixte pour l'élimination des déchets ménagers de l'arrondissement de Rouen (SMEDAR) (76)

- **Arielle FRANÇOIS**,
Vice-Présidente du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) (60)

- **Benoît JOURDAIN**,
Président du Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD 88)

- **Jean-Patrick MASSON**,
Conseillé communautaire déléguéde la Communauté urbaine du Grand Dijon (21)

- **Georges OUDJAOUDI**,
Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole (38)

- **Alain RANDOUR**,
Président du Syndicat mixte pour le traitement des déchets ménagers du pays de Pévèle au pays des Weppes (SYMIDEME) (59)

- **Denis REDON**,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune (93)

- **Daniel ROUSSEAU**,
Vice-Président du CALITOM (16)

- **François TATI**,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Bastia (20)

Collège Associations

- **Françoise BAS**,
Administratrice, Union Nationale des Associations Familiales (Unaf)

- **Gérard QUENOT**,
Administrateur de l'UFC-Que choisir

- **Michel LEDUC**,
Président du Réseau des Ressourceries

Collège Organisations professionneles

- **Jean-Philippe CARPENTIER**,
Président de FEDEREC

Collège personnes physiques

- **Paul DEFFONTAINE**,
Trésorier,
Fondateur du Cercle National du Recyclage

- **Rémi LANTREIBECQ**,
Expert

Collège Sociétés d'économie mixte

- **Denis DUPLESSIER**,
Directeur général de la
SEMARDEL

Les membres du Bureau du Cercle National du Recyclage n'ont pas changé :

Vice-Présidents :

- **Pierre CHEVALIER**
- **David FONTAINE**
- **Arielle FRANÇOIS**
- **Benoît JOURDAIN**

Trésorier :

- **Paul DEFFONTAINE**

Secrétaire :

- **Alain RANDOUR**

Président :

- **Jean-Patrick MASSON**

Brèves des adhérents

SMICTOM des Flandres

A compter du samedi 7 mai 2016, la déchèterie temporaire de Bailleul, située rue Pierre Lembrez, sera ouverte tous les premiers samedis du mois de 10h à 17h :

SDOMODE

Réemploi : une 2ème déchèterie équipée

Depuis le 9 mars 2016, la déchèterie de St-Georges-du-Vièvre propose à ses usagers la filière du réemploi. Un conteneur a été installé par le SDOMODE pour entreposer tous les objets, en bon état et non électriques, figurant dans les catégories vaisselle et bibelot, livres, outils de jardinage et de bricolage et enfin mobilier.

La déchèterie de Bourgtheroulde propose cette filière depuis le 14 octobre 2015 : en l'espace de 2,5 mois, ce sont plus de 2 tonnes d'objets qui ont retrouvés le chemin d'une nouvelle vie grâce à notre partenaire, l'association Emmaüs de Pont-Audemer.

Le SIEEEN présent au congrès de la FNCCR à Tours

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a organisé son congrès 2016 à Tours du 21 au 23 juin. La FNCCR a retenu pour thème, cette année, « les intelligences territoriales ». L'essor et la diffusion massive des technologies numériques modifie, en effet, drastiquement notre façon d'appréhender la vie professionnelle, sociale, culturelle et même familiale. Les services publics locaux doivent également intégrer les nouvelles technologies et concevoir la donnée comme un outil de gouvernance. Le développement des réseaux sociaux, les nouvelles applications, les technologies disruptives, les compteurs intelligents vont faire évoluer les modes opératoires des collectivités. Leurs réseaux sont non seulement appelés à devenir intelligents mais à produire aussi de plus en plus d'informations dont la collecte leur incombe de premier chef. Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées durant le congrès de la FNCCR : énergie et transition énergétique ; eau et assainissement ; multi compétences ; numérique et déchets. Guy Hourcabie, président du SIEEEN, est intervenu sur le système d'information géoréférencé et format corps de rue simplifié (PCRS) et la mise en place de la cartographie comme vecteur de la connaissance du patrimoine et support de communication techniques aux intervenants sur les ouvrages. Il a également présidé la conférence sur les évolutions du service public d'électricité, ont été traités les sujets suivants :

Comment adapter le contrat de concession au nouveau contexte de la transition énergétique.

Comment à la fois organiser et optimiser la politique d'investissement avec de nouvelles modalités de gouvernance entre les AODE (Autorité organisatrice de la distribution d'électricité) et les gestionnaires.

Jérémie Fourage, conseiller en énergie partagé du SIEEEN, a pu évoquer aux maires des collectivités territoriales et autres établissements publics, les enjeux des groupements d'achats publics d'énergies avec la suppression des tarifs réglementés pour le gaz et l'électricité (TRV).

http://www.sieeen.fr/

SMITRED Ouest d'Armor Concours Roman Photo

La 5ème édition du concours scolaire organisé par le SMITRED Ouest d'Armor et proposé aux écoles du territoire est désormais terminée !

Avec plus de 600 élèves participants, 13 écoles et plus de 30 Romans-Phototri réalisé, ce concours a été fortement plébiscité.

L'objectif visé était de mettre en avant le geste de tri au travers d'un roman-photo, dans le cadre d'un projet pédagogique les participants ont pu mettre en avant leur sens créatif en profitant d'une sensibilisation au Développement Durable, au tri et au recyclage.

Démarré en septembre 2015, le concours s'est terminé le 2 juin 2016 avec la dernière représentation donné par la troupe du Chapiteau Vert du spectacle "Bienvenue dans ma poubelle". Le jury a quant à lui délibéré le 25 mai 2016 pour sélectionner 3 Romans-Phototri. Sont ainsi sortis du lot :

- Le Roman-Phototri de la classe de CE2-CM1 de l'école

(suite) Brèves des adhérents

d'Ar Santé à Lannion : « Le Sauvetage du nounours »

- Le Roman-Phototri de l'école DIWAN de Guingamp : « Super Poubelenn en ti-feurm » (Super Poubelle à la ferme)

- Le Roman-Phototri de la classe de CE1-CE2 de l'école publique de Pleubian : « Erreur de tri dans l'immeuble ! » Chaque élève participant au concours s'est vu offrir une boîte à gouter ainsi qu'une représentation de spectacle du Chapiteau Vert. Les 3 classes gagnantes ont reçu un ensemble de mobilier en carton recyclé !

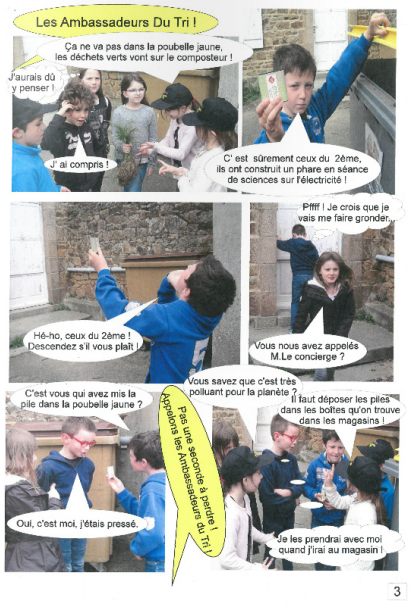

SYDED du Lot

Opération sacs durables

Les sacs de caisse en plastique à usage unique avaient été supprimés dans la grande distribution. Mais on en propose encore volontiers dans les petits commerces. A partir du 1er juillet, ils seront définitivement supprimés (jusqu'à épuisement des stocks).

Pour marquer ce changement en faveur de l'environnement, le SYDED a réalisé des sacs en coton bio, adaptés aux petits achats. Cette opération est menée dans le cadre du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage. La Fédération Départementale des Associations de Commerçants du Lot est partenaire. Elle se charge de la distribution des sacs auprès des commerces de bouche adhérents (boulangeries, boucheries, charcuteries…). Cette action a reçu le soutien financier du Ministère de l'Environnement.

Le Smd présente ses ateliers DIY* du 1er au 5 juin 2016

Les produits ménagers faits maison, ça ne coûte pas cher, c'est facile à faire et c'est sain, alors pourquoi s'en priver ?

Le Smd sera un acteur de la semaine européenne du développement durable en mettant en lumière la fabrication de ses propres produits ménagers. Pour ce faire, il proposera de façon ludique et pédagogique des ateliers pour apprendre à créer très facilement sa lessive, son liquide vaisselle ou bien encore son savon, le tout composé d'ingrédients 100 % naturels. Au-delà du côté « bien fait environnemental » des produits faits maison, les animateurs de ces ateliers (la juste de Dose basée à Nancy) mettront également l'accent sur l'aspect économique de cette tendance DIY.

Le Smd organise ses « fabrik' à produits ménagers » pour ainsi sensibiliser les habitants à réduire leur utilisation de produits toxiques.

Brèves des adhérents (suite)

Le tri, une action dans le vent!

A l'occasion de la Fête du Vent, Trifyl sera présent à Cap Découverte vendredi 10 juin avec des jeux sur le tri et le recyclage. Un relais permettra aux jeunes d'acquérir les bons réflexes du tri, tout en saisissant les enjeux du recyclage. Le jeu « Au fil du temps » leur fera découvrir de manière concrète la durée de vie des différents types de déchets, et donc la nécessité impérieuse de les réduire, les trier…La valorisation des déchets ? Une action dans le vent !

L'Eco pâturage au SYMEVAD
Des animaux en guise de tondeuse

Le SYMEVAD a organisé le 9 juin l'opération "des animaux en guise de tondeuse".

Tartine, Nougatine et Ciboulette prennent la pose

Les animaux peuvent être d'une grande aide dans les taches d'entretiens des espaces verts. L'éco pâturage, aide au respect de l'environnement ainsi qu'à la réintégration des espèces animales. Cette solution est très utile comme alternative pour la gestion des parcs et des paysages. Elle permet d'aménager les espaces verts de manière écologique. La mise en place d'Eco pâturage se fait dans les mairies, les collectivités, les écoles, les entreprises, etc…

Au SYMEVAD, cette méthode est utilisée afin de défricher la prairie du centre de tri. En partenariat avec Pâture Eco, le syndicat profite de l'appétit d'une dizaine d'animaux pour défricher l'espace de 15 000m^2 qui s'offrent à eux.

Les animaux sont de retour au SYMEVAD !

Les animaux présents au SYMEVAD permettent de limiter l'accumulation de verdure dans les pâturages. Tout comme l'an passé des moutons, des chèvres mais aussi deux ânes sont de retour sur le site du centre de tri. Ils ont tous des besoins alimentaire différents, les moutons ne mangent pas les mêmes végétaux que les chèvres ou que les ânes.

Saucisse, Merguez, Charlotte, William et Kate ; nos moutons d'Ouessant ; se nourrissent de l'herbe naturelle des prairies. Nougatine, Tartine et Ciboulette ; nos petites chèvres ruminantes ; se nourrissent des végétaux plus durs comme les chardons. Enfin Grison et Vanille ; nos deux ânes ; se nourrissent des plantes plus grasses avoisinant le SYMEVAD.

Les enjeux de l'Eco pâturage

L'Eco pâturage sert à préserver la faune et la flore et favorise la réintégration des espèces animales et végétales sur le site. On utilise alors des animaux domestiques en lien avec le défrichement comme les moutons d'Ouessant qui ne sont utilisé que pour l'Eco pâturage tout en privilégient les races territorial. De plus, nos deux ânes appartiennent à une race en voie de disparition ; ce sont des ânes du cotentin. Le SYMEVAD contribuent donc en partie à la sauvegarde de l'espèce tout en ayant un partenariat avec la société PatureEco.

Cela permet également de créer un lien avec la nature et une attraction pour les visiteurs d'un point de vue économique car elle permet de limiter la végétation de façon naturelle. Cyril – animateur au SYMEVAD précise par ailleurs que : « L'avantage de l'Eco pâturage par rapport aux machine est qu'il n'y a ni nuisance sonore ni problème de résidu que les matériaux d'entretiens classiques pourraient laisser dans la nature ».

Appel à contribution

Forts de vos différentes pratiques ou de vos nouveautés en matière de gestion durable des déchets, vous souhaitez aborder un sujet ou faire part de vos projets. Venez vous exprimer au travers de ce bulletin. Le Cercle National du Recyclage attend vos contributions et témoignages pour vous permettre de faire profiter les lecteurs de votre expérience.

Merci de contacter
Delphine GOURLET - Philippine DUBOIS
03 20 85 85 22
dgourlet@cercle-recyclage.asso.fr pdubois@cercle-recyclage.asso.fr

Cercle National du Recyclage - 23 rue Gosselet 59000 LILLE - Tél. : 03.20.85.85.22 - Fax : 03.20.86.10.73
E-mail : cnr@nordnet.fr - Sites : www.cercle-recyclage.asso.fr et www.produits-recycles.com
Directeur de la publication : Jean-Patrick MASSON - Rédacteur en chef : Bertrand BOHAIN
Equipe de rédaction : Marianne BAERE, Philippine DUBOIS, Delphine GOURLET, Marie RODRIGUEZ